

LE COMPOSTAGE EST UN PROCESSUS NATUREL

Les déchets organiques (épluchures, restes de repas...) mis dans le composteur sont transformés en amendement organique comparable à l'humus. Ce sont les vers et les micro-organismes présents dans le sol qui dégradent ces déchets, en présence d'eau et d'oxygène.

En fonction de leur activité, le compost est prêt en quelques mois.

COMMENT UTILISER LE COMPOST PRODUIT ?

Dans mes jardinières, je mélange 1/3 de compost à la terre, et pas plus !

J'utilise le compost en engrais liquide en fabriquant mon «*Thé de compost*»

Pour cela, je trempe un sac de toile rempli de compost dans un seau. Quand l'eau se colore, je la récupère : c'est le «*Thé de compost*». Je l'utilise alors pour arroser mes plantes.

Le compost non récupéré par les participants sera utilisé dans les espaces verts du quartier ou de l'immeuble.



DEVENIR GUIDE COMPOSTEUR

Tout le monde peut devenir guide-composteur pour son quartier ou immeuble !

C'est un résident qui donne un peu de son temps pour permettre le bon déroulement du compostage.

A plusieurs guides-composteurs, c'est plus facile et plus convivial !

Son rôle est essentiel, il suit la maturation du compost (humidité, aération, erreurs), organise l'approvisionnement en broyat de bois, le transfert et la distribution du compost. C'est l'interlocuteur privilégié des habitants de son immeuble pour le compostage.

Une formation est proposée par Arlysère à toute personne désirant devenir guide composteur pour son immeuble.

UNE QUESTION ?

Je contactez les animateurs du tri

animateursdutri@arlysere.fr



LE GUIDE DU COMPOSTAGE

Compostage collectif & de quartier



UNE QUESTION ? animateursdutri@arlysere.fr

Je réduis mes déchets, Je trie... J'agis !



UN GESTE SIMPLE POUR L'ENVIRONNEMENT

En participant au compostage, vous contribuez à :

👍 Réduire la quantité d'ordures ménagères à traiter ! L'incinération, la mise en centre d'enfouissement et le transport des déchets ménagers sont ainsi limités.

👍 Produire un fertilisant pour la terre, y compris celle de vos jardinières !

Arlysère propose aux copropriétés ou immeubles volontaires de se doter d'**un site de compostage collectif**.

La démarche doit être votée au préalable par l'Assemblée Générale ou le syndic. **Il n'y pas de participation financière.** Il faut un emplacement approprié et un minimum de foyers volontaires.

Une plateforme type est composée de **3 composteurs** mis à disposition des habitants.



COMMENT PARTICIPER A LA FABRICATION DU COMPOST ?

- 1 Je contacte Arlysère qui me propose **un bio-seau**.
- 2 Au quotidien, je remplis mon bio-seau avec des **déchets compostables**. (voir ci-contre)
- 3 Quand mon bio-seau est plein, je le vide dans le **composteur de dépôt**. **B**
Je recouvre mes déchets déposés avec du **broyat de bois**. **A**



Schéma de la fabrication du compost

- 4 Le guide-composteur veille au bon déroulement du processus de compostage. **Une fois le composteur plein, son contenu est transféré dans le composteur de maturation.** **C**
C'est là que les déchets finissent leur transformation en compost.
- 5 **A maturation**, le compost produit est partagé entre tous les participants. Je peux ainsi **recupérer un fertilisant pour mes plantes**.
Le compost pourra également servir pour les espaces verts.

À METTRE DANS LE COMPOSTEUR



Épluchures de fruits et de légumes



Restes de repas (légumes, pâtes, riz...)
Sauf viandes et os



Pains en morceaux



Marc de café



Coquilles d'œufs écrasées



Plantes et fleurs fanées
Sans terre

NE PAS METTRE DANS LE COMPOSTEUR



Sacs bio-dégradables



Noyaux, coques de noix et de noisettes



Huiles



Excréments d'animaux, litières souillées



Os, arêtes, restes de viande et de poisson, coquilles d'huîtres et de moules



Journaux, cartons, magazines